



ARRÊTÉ	N°	202206	0097	PRO
--------	----	--------	------	-----

Interdiction de stationner et restriction de circulation
Du 13 juin au 31 juillet 2022
Place de l'Eglise - Chemin de Réanville –
Place des Anciens Combattants – Rue du Rouy

Département de l'Eure
Commune de Saint-Marcel
55 Route de Chambray
27950 SAINT-MARCEL

Le Maire de la Ville de Saint-Marcel,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant la demande de la société SOGETREL représentée par M. Jérôme BRIGAUD – ZAC des Champs Chouettes – 1 rue des clos Gilbert 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON concernant des travaux ponctuels de mesures et reprises de soudure sur les chambres de tirage de fibre optique en chaussée sur les rues citées ci-dessus.

Considérant la nécessité de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité publique.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant aux abords du chantier. La vitesse sur ces voiries sera limitée à **30 Km/h** pendant toute la durée des travaux.

Article 2 : L'intervention se fera entre le 13 juin et le 31 juillet 2022.

Article 3 : La pose, la gestion et l'entretien de la signalisation appropriée et réglementaire devront être entretenus par la société intervenante.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire, Monsieur le Responsable des Services Techniques, l'agent de police municipale, le demandeur, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs et dont ampliation sera adressée aux personnes suivantes :

- Monsieur le Commandant divisionnaire de Police, Chef de la C.S.P. Vernon,
- Monsieur le Chef de Corps du CIS Vernon,
- Les services de la SNA Transport, de la SNA Assainissement & de la SNA Environnement

Fait à Saint-Marcel, le 10 juin 2022



Le Maire,
Hervé PODRAZA